

L'ÉDITO

Où en est la "Vision 2030" saoudienne cinq ans après son lancement ?



Bertrand BESANCENOT

est senior advisor chez ESL Network. Il a passé la majorité de sa carrière au Moyen-Orient en tant que diplomate français. Il est notamment nommé Ambassadeur de France au Qatar en 1998, puis Ambassadeur de France en Arabie saoudite en 2007. En février 2017 il devient conseiller diplomatique de l'Etat puis, après l'élection d'Emmanuel Macron en tant que Président de la République, Émissaire du gouvernement du fait de ses connaissances du Moyen-Orient.

A l'occasion du 5e anniversaire du lancement de l'ambitieux projet de réforme économique et sociale baptisé « Vision 2030 », le prince héritier saoudien Mohamed ben Salman (MBS) a accordé une longue interview à la télévision nationale pour faire un premier bilan. L'essentiel de cette intervention a été consacré aux dossiers économiques, mais il a également abordé brièvement la politique étrangère et la lutte contre l'extrémisme islamique.

Le ton du prince était calme, son objectif étant clairement de donner l'image d'un dirigeant responsable, connaissant ses dossiers, ayant une vision ambitieuse pour son pays et déterminé à avancer selon le schéma qu'il a défini.

Cette interview visait l'opinion publique saoudienne mais également les investisseurs internationaux, en démontrant que le prince héritier avait bien les choses en main, que malgré la crise sanitaire et le départ de l'ami Trump, le royaume progresse dans la mise en œuvre de sa réforme et de ses grands projets et que, en matière diplomatique, il savait se montrer pragmatique.

MBS est parfaitement conscient que son pays et lui-même souffrent à l'extérieur d'une image négative – du fait de l'affaire Khashoggi, de la guerre au Yémen et des lacunes saoudiennes en matière de droits de l'Homme – et qu'il existe des interrogations sur les résultats de la politique menée depuis six ans (l'arrivée au pouvoir du roi Salman) :

- Sur le plan extérieur, l'Iran n'a pas plié face à la « pression maximale » du président Trump – soutenue par les Saoudiens – et conserve son influence au Moyen-Orient (Irak, Syrie, Liban, Yémen) ; le Qatar n'a pas non plus cédé à l'embargo saoudo-émirien ; l'ami Trump a perdu les élections et les relations avec l'administration Biden seront dorénavant du « donnant-donnant ».
- Sur le plan intérieur, le prince tient les rênes du pouvoir avec le soutien du Roi son père et il est populaire au sein de la jeunesse saoudienne, notamment du fait des réformes sociétales (et du développement des loisirs en particulier). Mais il est de notoriété publique qu'il n'a pas que des amis au sein de la famille régnante et des religieux, et que le monde des affaires est encore dans l'expectative.

Néanmoins, malgré ce bilan en demi-teinte, le prince héritier estime à juste titre qu'il dispose d'un certain nombre de cartes pour envisager l'avenir sans crainte excessive :

- La relation stratégique avec les Etats-Unis va se poursuivre sous l'administration Biden, avec laquelle MBS s'est déclaré « à 90 % d'accord ». Il a d'ailleurs fait certains gestes à son égard (offre unilatérale de cessez-le-feu au Yémen, libération de certains activistes des droits de l'Homme, réconciliation avec le Qatar) et, même si le Congrès démocrate et la CIA demeurent critiques, un certain *modus vivendi* a été trouvé avec la nouvelle équipe à Washington. Naturellement l'issue de l'accord en discussion entre les 5+1 et l'Iran aura un impact sur la qualité de la relation bilatérale américano-saoudienne, mais les intérêts économiques communs garantissent la perpétuation d'un partenariat privilégié.
- Sur le plan diplomatique, l'Arabie a toujours su se montrer pragmatique et MBS connaît les limites de son pays, même s'il souhaite renforcer son influence dans la région et dans le monde. Il veut sortir de la guerre au Yémen – dont le coût est exorbitant – sans perdre la face et par ailleurs faire en sorte que l'accord qui sera éventuellement trouvé avec l'Iran prenne en compte ses préoccupations : outre le nucléaire, les missiles et drones iraniens, ainsi qu'un coup d'arrêt au développement de l'influence de Téhéran au Moyen-Orient. Pour montrer son pragmatisme, le prince a d'ailleurs utilisé un ton beaucoup plus modéré que d'habitude sur l'Iran dans son interview. Le rapprochement officieux avec Israël a naturellement pour objet de compenser le désengagement partiel américain dans la région et il est clair que Riyad jouera de la concurrence entre les acteurs chinois, russe et européen sur le marché saoudien pour optimiser les intérêts du Royaume.

- En effet l'Arabie table sur une remontée progressive des cours du brut avec la reprise économique mondiale. MBS souligne à ce sujet que la demande de pétrole dans le monde devrait augmenter jusqu'en 2030, avant de diminuer ensuite ; mais qui l'offre, elle, diminuerait encore plus vite, soutenant ainsi les cours. Selon lui, les Etats-Unis ne produiraient plus que 2 millions de barils/jour en 2030 et que la Russie ne dépasserait pas le million de barils/jour dans 20 ans. Riyad conserve ainsi, avec ses réserves, un atout maître.

- Le prince héritier met aussi fortement l'accent dans son intervention sur les réformes engagées – et réalisées selon lui à 70 % – pour moderniser l'administration saoudienne et la rendre plus propice aux affaires. Il rappelle que le Royaume entend désormais mettre en valeur toutes ses ressources (minières, touristiques, culturelles) non exploitées jusqu'ici et impliquer davantage le secteur privé pour développer les infrastructures du pays dans le cadre de PPP. Il souligne le rôle moteur du fonds souverain (PIF) dans la gestion de l'économie, avec des moyens renforcés par la poursuite des privatisations. Le fonds souverain dispose aujourd'hui de 625 Mds €, qui seront portés à 1.000 Mds en 2025 et à 2.500 Mds en 2030. En 2021, le PIF dépensera 40 Mds en investissement (soit plus que ce qui est prévu dans le budget national) et ce montant atteindra les 75 Mds en 2030. La compagnie pétrolière nationale, l'ARAMCO, diversifie ses activités dans le raffinage et la pétrochimie et elle le fera aussi dans la production de tuyaux, de câbles et de navires. Sa privatisation sera également poursuivie et, selon le prince, une compagnie mondiale dans le secteur de l'énergie – apparemment chinoise – serait en négociation pour l'acquisition de 1% du géant pétrolier saoudien. MBS a par ailleurs pris l'engagement – pour répondre aux préoccupations de sa population – que le taux de la TVA serait ramené de 15 % à 5 % dans les cinq ans et qu'il n'y aurait pas d'impôt sur le revenu. En outre, sur la question de l'environnement, il a évoqué le projet de planter 10 Mds d'arbres en Arabie dans les prochaines années ; et sur le plan social, il a rappelé que le plan ROSHN vise à créer un million de logements en cinq ans. S'agissant des secteurs

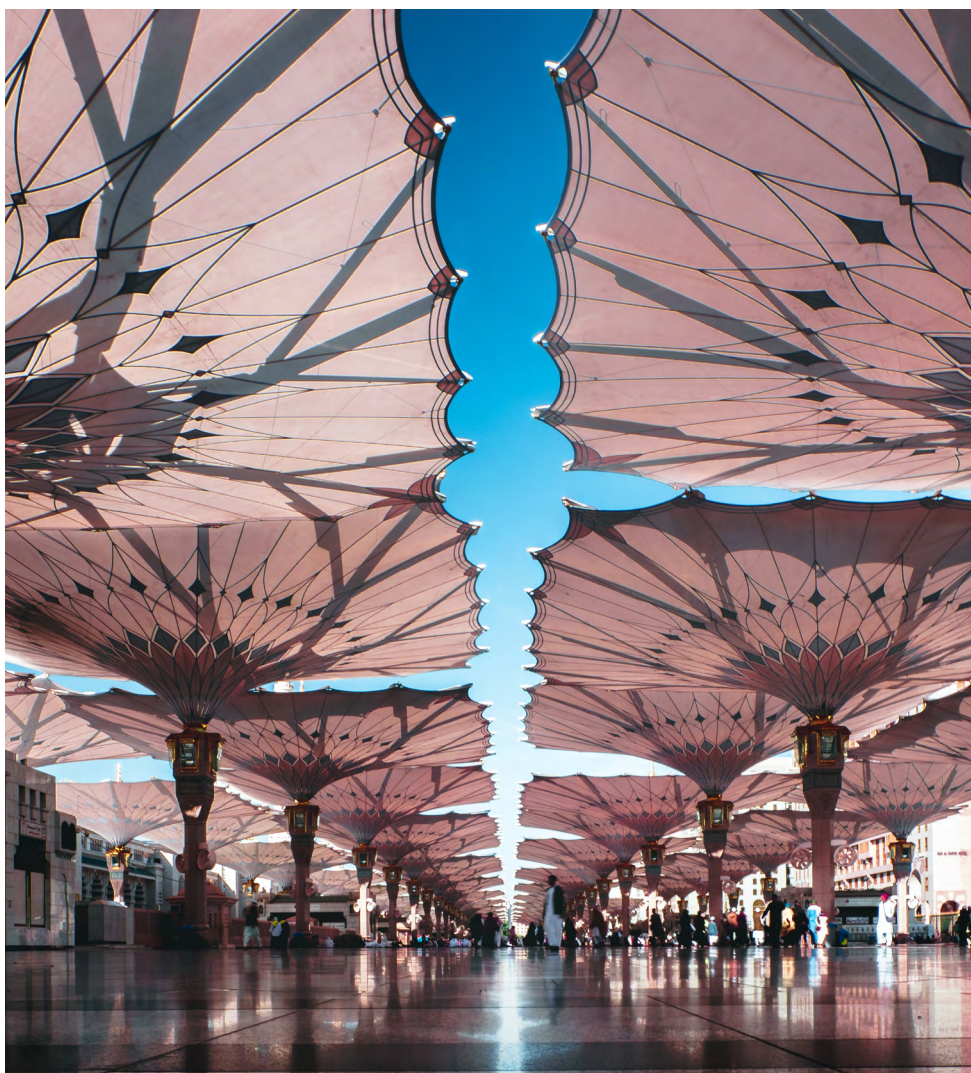
touristique et culturel, le directeur de la commission royale d'Al Ula – projet majeur de coopération avec la France – a indiqué que 2 Mds \$ avaient déjà été investis, que 3,2 Mds sont prévus en PPP sur les infrastructures du site d'ici 2023 afin d'améliorer l'aéroport, de prolonger le tramway (passer de 22 à 46 km), développer les énergies renouvelables et d'améliorer la gestion de l'eau. Le Master Plan du projet prévoit de dépenser au total 15 Mds \$ en 3 phases : 2023, 2030 et 2035. Le prince a invité les investisseurs à s'intéresser au secteur hôtelier, qui devra créer 9.400 chambres, dont 200 cette année.

- MBS a enfin rappelé l'importance qu'il accordait à la lutte contre l'extrémisme islamique en précisant : "Aujourd'hui nous ne pouvons croître, attirer du capital, offrir du tourisme et aller de l'avant avec l'existence d'une idéologie extrémiste en Arabie Saoudite".

Malgré la poursuite de la crise sanitaire (même si elle est sous contrôle grâce à des mesures strictes), d'une situation économique encore morose, d'une image internationale toujours négative et d'une situation régionale incertaine, le prince héritier a tenu à marquer le 5ème anniversaire de sa "Vision 2030" pour passer un message clair à sa population et à l'extérieur : les autorités du royaume tiennent les choses en main, les réformes ont fait progresser le pays, les perspectives sont bonnes et la mise en œuvre des grands projets engagés devrait intéresser les milieux d'affaires tant saoudiens qu'internationaux.

Même s'il faut faire la part de cet optimisme de commande, il est exact que l'Arabie Saoudite « nouvelle » a un potentiel important et que la sortie de la pandémie et la reprise économique mondiale vont lui permettre de développer ses différents projets.

La prochaine visite du Président de la République à Riyad vient donc à temps pour marquer au plus haut niveau l'intérêt de la France – et de ses entreprises – pour son partenariat stratégique avec l'Arabie Saoudite et les opportunités de coopération offertes par la "Vision 2030" ●



REGARD D'EXPERT

Les SPAC, nouvelles étoiles ou étoiles filantes de la finance ?



Dominique LEBLANC

est associé senior chez ESL & Network France. Après avoir été au Ministère de l'Industrie (1979-1984) et au Ministère de l'Economie et des Finances (1984-1988), il intègre la Société des Bourses

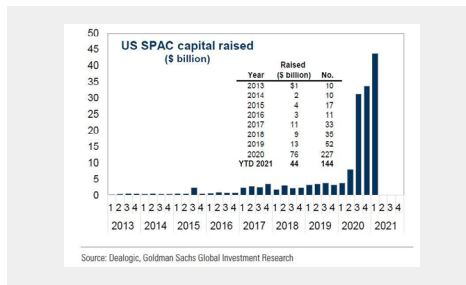
Françaises, aujourd'hui Euronext. Il y occupe successivement plusieurs fonctions de direction, jusqu'à en devenir le directeur général délégué. En 2001, il devient directeur général délégué de Viel et Cie, et en 2003, directeur général délégué de FinInfo SA. En mai 2008, il crée la société Information & Finance Agency S.A.S, société de conseil, spécialisée dans les questions de finance de marché et d'évaluation d'entreprises dont il est le président-directeur général. Dominique LEBLANC est président de Wansquare et de La Lettre de l'Expansion.

Apparues dans les années 1990 aux Etats-Unis, les Spac ont longtemps eu mauvaise presse à Wall Street où la plupart d'entre elles ont terminé leur vie boursière comme « penny stocks ». Attirer les investisseurs sur sa réputation et une simple promesse et était considéré comme un exercice périlleux, une source potentielle de problèmes. Mal considéré outre-Atlantique, le concept était quasi inconnu en Europe avec néanmoins une exception. En 2010 Jean-Bernard Lafonta et Wendel, par ce canal, avaient pu acquérir une société suisse pour un prix de 250 M€ moyennant un investissement initial de 10 M€ dans un Spac coté à la bourse de Francfort.

Par quel miracle la citrouille s'est-elle transformée en carrosse ? Une première explication réside évidemment dans une conjoncture financière et boursière exubérante. Déjà en 2000, lors de la bulle internet les Spac avaient connu un regain d'intérêt vite retombé après l'éclatement de ladite bulle. Aujourd'hui les investisseurs, gorgés de liquidités et de poudre sèche, à la recherche désespérée de rendements y compris les plus risqués, répondent présents mais, pour reprendre l'expression de Warren Buffet qui, à l'occasion de sa récente conférence annuelle, a réitéré son aversion pour les Spac et le bitcoin, quand la mer se retirera, on verra ceux qui n'ont pas de maillots de bain.

L'explication par la constitution d'une bulle est à l'évidence à considérer sérieusement. Les sombres prédictions seront peut-être vérifiées. Elles demeurent cependant un peu courtes et n'expliquent pas ce soudain engouement et encore moins son ampleur. Au cours de l'année 2020, les Spac ont connu un boom

phénoménal avec 227 opérations pour un montant \$76 milliards. Le premier trimestre 2021 a été encore plus spectaculaire, avec une moyenne de 20 annonces par semaine.



L'exubérance en question n'est pas dépourvue de toute rationalité. Plusieurs raisons permettent de comprendre pourquoi l'Europe à son tour succombe à la vague des Spac, la première d'entre elles étant, comme toujours sur les marchés, les nombreuses success stories et l'appât du gain.

Les warrants dont bénéficient les souscripteurs au capital des Spac, les valorisations stratosphériques dans un marché en ébullition ont permis à certains d'entre eux de réaliser des plus-values spectaculaires. Wheels up qui a décuplé sa valeur d'actifs en réalisant l'acquisition de plusieurs compagnies aériennes de jets privés pour moins de 150 millions de dollars, en est un exemple parmi d'autres. En quelques mois de confinement Covid, sa valeur est passée de 300 millions à 2 milliards de dollars et les commissions des intermédiaires financiers ont été à l'avenant. On comprend que ces chiffres mirobolants excitent l'imagination des entrepreneurs, des investisseurs et de leurs conseils financiers.

La seconde raison de l'émergence fulgurante des Spac est la régulation dont elles font l'objet, notamment de la part de la SEC. Après de nombreux errements, le marché s'est moralisé et certains abus criants réprimés. La SEC a notamment veillé à l'égalité des souscripteurs et à une relative modération des commissions. Le marché des Spac n'est plus le coupe-gorge qu'il a pu être.

La troisième raison de la ruée vers les Spac est la possibilité de réaliser des opérations de private equity en passant par la Bourse. Les investisseurs bénéficient des garanties offertes par les sociétés cotées, notamment en termes de réglementation et d'information et peuvent céder facilement leurs titres. Les particuliers peuvent

participer. Les Spac conjuguent le meilleur de deux mondes, le private equity d'une part, les marchés régulés de l'autre.

Dernier avantage des Spac la rapidité. Après Tidjane Thiam, Matthieu Pigasse, Xavier Niel, et la banque Lazard, Jean-Pierre Mustier, Tikehau et la Financière Agache viennent de lever 500 M€ pour une acquisition à venir dans le secteur financier. En à peine plus de deux mois a été réalisé ce qui aurait pris au moins un an en empruntant une autre voie. Ce faisant il a été gagné un temps précieux par rapport à une démarche classique de private equity où le promoteur a l'obligation de créer un fonds puis de négocier en bilatéral avec chacun des souscripteurs. Autre avantage de rapidité et de moindre coût, le moment venu de l'acquisition, la société-cible pourra s'introduire en bourse beaucoup plus rapidement et facilement qu'au travers d'une IPO classique.

Compte-tenu de tous ces avantages, est-ce à dire que les Spac ont vocation à devenir une classe d'actifs à part entière, un instrument financier pérenne comme le private equity a su le devenir ? La réponse est oui pour autant qu'ils parviennent à passer avec succès deux stress-tests redoutables, le test des marchés d'une part, celui des régulateurs d'autre part.

Quelle sera la résilience des Spac et de leurs performances financières en période de conjoncture adverse ? Le private equity a l'avantage de faire l'objet d'une valorisation au plus trimestrielle et de s'éviter ainsi bien des désagréments. Les Spac auront le désavantage d'être cotées quotidiennement et d'être valorisées en ligne avec un marché dépressif. Aujourd'hui la plupart des Spac cote au-dessus de leur actif net mais dans le même temps les banques, les conglomérats et les sociétés d'investissement cotent largement en-deçà de leur actif net. Au 31 mars 2021, Wendel faisait l'objet d'une décote sur son actif net de 38,9%. Sauf à subir le même sort, les Spac devront faire la preuve de la qualité de leurs performances financières, de leur résilience sur longue durée. On attendra pour répondre la prochaine correction boursière.

Second stress-test : la régulation. Les Spac sont manifestement dans le collimateur de la SEC qui s'interroge sur le traitement comptable des warrants et demande des informations sur les frais de transaction, les volumes, les contrôles mis en place pour surveiller les transactions la conformité et les contrôles internes. Il ne s'agit pas encore d'une enquête formelle mais la simple annonce début avril de ces diligences a suffi pour jeter un grand coup de froid sur le marché des Spac. Après plus de 100 nouvelles transactions en mars, l'émission est presque au point mort avec seulement 10 SPAC en avril. Le précédent des junk bonds est là pour nous rappeler les risques d'une enquête approfondie de la SEC. Les promoteurs des Spac sont prévenus ●

REGARD D'EXPERT

Encadrement européen de l'IA : une première mondiale à la hauteur ?



Nicolas RUSCHER

Diplômé du master Management des Télécoms et des Médias de l'université Paris Dauphine, Nicolas Ruscher débute sa carrière en 2002 comme responsable de clientèle chez Fashion TV où il participe au développement de la chaîne à l'international. En 2006, il est nommé Ingénieur Service Client chez Globecast, société de services audiovisuels et filiale d'Orange. Il devient en 2010 Directeur de la stratégie numérique du groupe de médias 5e Médias, spécialisé sur l'éco-efficacité énergétique. Expert des nouveaux médias, Nicolas Ruscher est actuellement Directeur Conseil au sein d'Antidox, en charge du pôle relations presse.

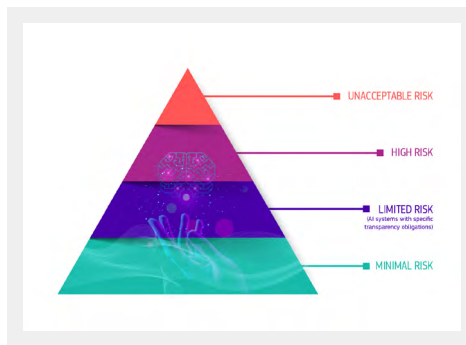
Le 21 avril dernier, la Commission européenne a dévoilé un ambitieux projet pour encadrer juridiquement l'intelligence artificielle au sein de l'Union. Ursula Von der Leyen, sa présidente, avait même annoncé vouloir réglementer l'IA "dans les 100 jours" qui suivent son élection. Même si cette initiative intervient en réalité un an et demi après son entrée en fonction, elle reste une première mondiale.

Le respect des droits des citoyens en ligne de mire

L'objectif de cette proposition de loi est clair : s'assurer que les dispositifs d'IA déployés sur le territoire européen favorisent le bien-être des individus et le bien commun. En d'autres termes, construire une IA éthique qui ne devienne pas l'instrument d'un contrôle autoritaire des populations. Il n'est pour autant pas question pour les autorités européennes de nier les avantages et le potentiel d'innovation de l'IA. Thierry Breton, commissaire au marché intérieur de l'UE, le résume ainsi : l'IA "offre un immense potentiel mais présente également un certain nombre de risques". L'UE fait également le pari d'une IA « digne de confiance », en estimant que son développement ne pourra pas se faire sans le consentement éclairé de ses citoyens. Un savant équilibre entre droits de l'homme et course à l'innovation.

Une approche pyramidale fondée sur le risque

Pour veiller à ce que les systèmes d'IA utilisés dans l'UE soient « sûrs, transparents, éthiques, impartiaux et sous contrôle humain », la Commission a pensé cette proposition de réglementation sur le modèle d'une pyramide comportant 4 typologies de risques :



Au bas de cette pyramide, on trouve des utilisations minimales de l'IA qui ne nécessitent pas ou peu d'encadrement. Puis viennent celles présentant des risques limités, qui doivent se fixer pour objectif de garantir la transparence aux utilisateurs. Par exemple, l'utilisation des deepfakes ne constitue pas un problème en soi, mais la réalité ou non de la vidéo relayant l'information doit être établie. Enfin, au sommet de la pyramide on retrouve les applications à haut risque de l'IA, capables de créer des sélections d'individus prétendant à une aide, un prêt, un poste ou un domaine d'étude. Dans ce cas de figure, des exigences supplémentaires sont formulées en matière de documentation, de qualité des données utilisées, de performance, de robustesse, de transparence et enfin de cybersécurité. Le principe étant de dire qu'une sélection ne peut se faire sur la base d'un algorithme seul. Un principe de garantie humaine est d'ailleurs introduit, insistant sur l'obligation de la "supervision humaine" (article 114).

Bien sûr, toutes les utilisations portant atteinte aux droits fon-

damentaux, comme les systèmes de "social scoring", de reconnaissance faciale, qui se développent fortement en Chine, sont classées comme inacceptables, purement et simplement exclus. Un scénario à la Black Mirror est tout ce que redoute la Commission. Cette future législation sera donc appliquée à toutes les entreprises, européennes ou non, qui agissent à l'intérieur de ses frontières. De fortes amendes, de l'ordre de 30 millions d'euros ou 6% du chiffre d'affaires mondial suivant l'organisation, ont été prévues en cas de non-respect des règles. De quoi dissuader les plus récalcitrants.

Une proposition sous le feu des critiques

Un cadre restrictif à l'usage de l'IA tel qu'envisagé pourrait s'avérer handicapant pour faire face à la concurrence imposée par la Chine et les Etats-Unis, pays qui disposent de législations plus libérales. Un point de vue défendu par les entreprises et les lobbyistes dans le débat européen. La Commission estime de son côté que cette réglementation sera un facteur de développement d'une IA plus respectueuse des droits des citoyens. En outre, des mesures de soutien à l'innovation sont prévues pour garantir la compétitivité des entreprises européennes sur ce sujet. L'objectif politique est de devancer les velléités des Etats membres pour que l'UE fasse corps sur la question, avec une (re)définition des contours de l'IA.

La Commission trouve dans sa proposition le soutien d'ONG telle qu'Alliance Vita, qui souhaiterait même des dispositions plus contraignantes. L'ONG Civil Liberties Union for Europe argumente ainsi qu'une telle réglementation n'empêchera pas les Etats de procéder à un contrôle biométrique de leur population s'ils le désirent. De l'autre côté, d'autres organismes, comme le Center for Data Innovation, voient une incompatibilité entre la volonté de faire de l'UE un leader dans le domaine de l'IA, et une proposition de loi qui freinerait le développement d'une industrie qui n'en est qu'à ses balbutiements.

Prochainement, celle-ci sera soumise au Parlement européen, où députés, lobbyistes et entreprises viendront jouer leur partition sur le sujet. Parions que de nombreuses modifications seront apportées avant son adoption, qui pourrait bien prendre plusieurs années. Reste à voir si le texte adopté sera à la hauteur des ambitions premières ●

REGARD D'EXPERT

Élections allemandes : camouflet potentiel pour les partis historiques installés, mais émergence d'une vague générationnelle verte opportuniste et réaliste...



Michel MEYER

Écrivain et journaliste, Michel MEYER a été correspondant en Allemagne pendant une quinzaine d'années au service de la télévision publique française, au point de devenir un des meilleurs connaisseurs de sa culture. Il devient ensuite directeur de l'information de Radio France, avant de participer à la création de France Info en 1987. Il a également publié plusieurs ouvrages, notamment son « Dictionnaire amoureux de l'Allemagne » aux éditions Plon, en 2019.

Entre Berlin, Düsseldorf, Stuttgart et Munich, c'est avec une âpreté inédite que, sur fond de guerre intestine au sein de la chrétienne-démocratie, les deux ultimes postulants à la fonction suprême de chancelier se sont livrés à une rixe fratricide. Un combat douteux qui, empreint de rancœurs irréductibles, s'est finalement conclu, avec le retrait du ministre-président de la souveraine Bavière qu'est plus que jamais Markus Söder. Ce dernier, bien que globalement plébiscité dans les sondages, a du finalement abandonner le champ au profit d'Armin Laschet, ministre-président de la Rhénanie-Wesphalie, région allemande la plus puissante, riche et influente, du système fédéral allemand.

En l'espèce, si Laschet a été sauvé par le gong malgré sa pâleur rhétorique, c'est moins par les œuvres, même brillantes, de son rival méridional de l'Allemagne, que parce que près du tiers des chefs des Länder de l'ex-RDA, se prenant pour des laissés pour compte colonisés, entendaient, manifester leur soutien à leur homologue Bavarois. La conséquence d'une vieille histoire, source de terribles frustrations et dissensions tant les divisions nord/sud et est/ouest des partis conservateurs allemands restent prégnantes. En référence à cette Allemagne-confettis du Saint Empire romain germanique qui hante encore et toujours les esprits. Peut-être même, celui d'Angela Merkel, chancelière sur le départ, fêrue d'histoire, dont le silence craintif, dans le cadre de cet âpre conflit d'égos, a été et reste tonitruant.

Avec pour effet, la cruelle vacance d'une vision cohérente de ce que devrait être, pour peu que l'actuelle pandémie offre un moindre répit, la stratégie de l'Allemagne dans sa globalité. A vrai dire, il s'avère que la longue période de prospérité économique de ce début de 21ème siècle n'a pas été exploitée afin que soit formulée une stratégie d'avenir économique et systémique un tant soit peu efficace. Cette faille, imputable à la passivité de l'actuelle chancelière, est de plus en plus dénoncée. Que ce soit en matière de digitalisation du pays, de remodelage du système scolaire, d'autres registres d'excellence ou de références mondiales. Cet état de fait est renforcé par l'actuelle gestion, jugée erratique, d'une pandémie coriace. Ce que souligne sévèrement Bert Rürup, chef économiste du Handelsblatt, lorsqu'il constate que l'État allemand, sauf à formuler des interdits financiers en direction de ses voisins européens et autres, ne brille guère sur le champ des propositions d'avenir. Alors même qu'au-delà de l'échéance électorale du 26 septembre, l'automne à venir sera fatalement marqué par l'explosion des bombes à retardement fiscales laissées par l'actuelle grande coalition.

Cependant, dans cette débâcle, la seule consolation est l'étonnante mue, en son sommet, des responsables actuels du parti écologiste allemand. Dans l'immédiat, suite aux élections régionales récentes, une nouvelle fois brillamment remportées par les Verts dans le Bade-Wurtemberg et en Rhénanie-Palatinat, ces derniers ont choisi, ce lundi 19 avril, cette alerte quadragénaire qui, depuis 2018, co-dirige le parti écologiste en tant que candidate à la chancellerie de Berlin. Annalena Baerbock bénéficie d'un rituel démocratique inédit, puisqu'il appartenait à Robert Habeck, le quinquagénaire de ce binôme, outre de faire élégamment l'apologie de l'impétrante, de lui céder galamment la place de choix de candidate à la chancellerie du parti vert. Un beau geste. Alors même qu'il aurait parfaitement pu, vu son charisme

personnel et son rôle éminent dans la résurrection du parti écologiste, convoiter lui-même ce poste.

Docteur en philosophie, écrivain à ses heures, Habeck est né à Lübeck, port natal de Willy Brandt, ce chancelier charismatique et historique, père de l'Ost-Politik, qu'il vénère depuis l'enfance. Un certain temps, ce séduisant nordique fut assimilé à un intellectuel mâle charmeur à l'image de George Clooney. Désormais sa fonction, ardue, de ministre de l'Environnement au sein du gouvernement local du Schleswig-Holstein lui réussit, de la même façon que l'épreuve que représente pour lui, aujourd'hui le renoncement à la fonction politique allemande suprême. Sera-t-il néanmoins encore frustré par cette marginalisation choisie lorsqu'il entrera en lice pour les élections parlementaires du 30 septembre prochain ? Seuls les quelques phalocrates qui peuplent encore les arènes politiques allemandes le subodorent. Mais rien ne l'indique a priori. Pour la bonne raison que cette mesure de parité dont jouit aujourd'hui Annalena Baerbock est le fruit d'un processus démocratique singulier voulant que, désormais, place soit enfin mieux faite aux femmes. Qui plus est dans le cadre d'une offensive de charme très habilement menée à l'adresse d'un électoral forcément touché par autant de prévenance.

En alignant 23 points dans les sondages hebdomadaires publiés, et alors que leurs rivaux électoraux des partis chrétiens-démocrates ou sociaux-démocrates, désormais en chute libre, alignent des scores respectivement de 28 (à seulement 5 points de la CDU) et 16 points (avec un gain de 7 points de plus que la SPD), les Verts savent qu'ils ne pourront visiblement pas, à court terme, espérer porter Madame Baerbock à la fonction suprême de chancelière. Mais, transitoirement, à une place de numéro 2 à portée de main, au sein d'un gouvernement de coalition de « type drapeau jamaïcain », noir conservateur, jaune libéral et vert écolo.

Sur la question de cette future coalition, désormais envisageable, les amis de la nouvelle candidate chancelière restent à la fois humbles et prudents. Annalena Baerbock ne se voit donc pas remplacer Angela Merkel à court terme. D'où sa volonté, appuyée par Robert Habeck, d'inspirer, puis initier les dossiers, projets, percées et avancées de la « grande transition écologiste » qu'elle appelle de ses vœux. Celle-ci, dans son esprit, s'apparente d'évidence, en termes programmatiques, bien plus au pragmatisme realos de ses années fréquentables et assumées des années 1980, 1990, qu'aux utopies gauchisantes des Fundis de la même période. C'est dire si une alliance avec les chrétiens-démocrates n'est nullement taboue. Ceci dans le cadre d'une ouverture internationale bienvenue envers la génération Google, au sein de laquelle se compte la classe d'âge 35/55 ans, soit tout un potentiel militant se posant en socle électoral d'avenir des Verts allemands.

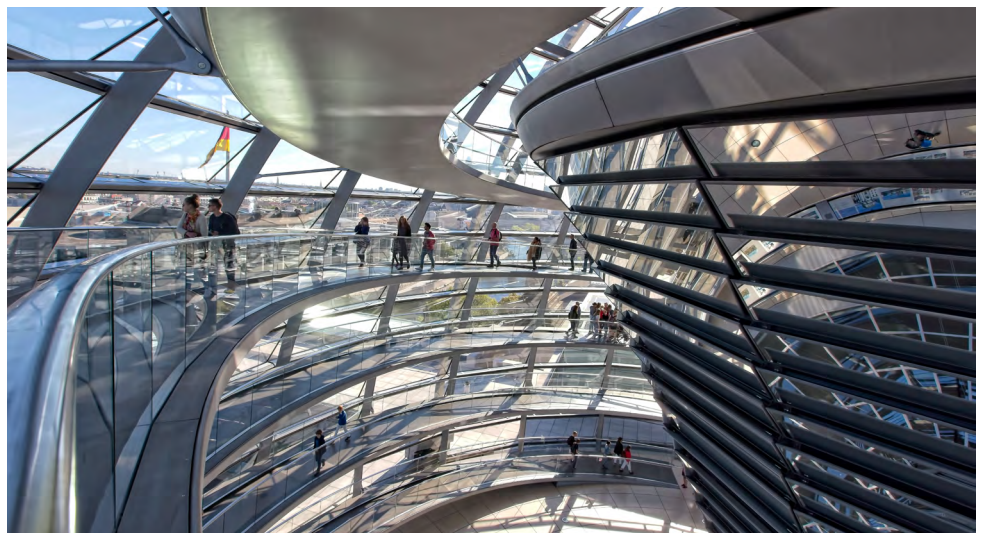
C'est là, estime Habeck, une évolution du système démocratique allemand sensible et parfaitement exploitable. Comme

beaucoup, le co-leader vert constate l'épuisement d'une forme de socialisation politique rituelle des citoyens à travers les partis. Sauf que ces derniers, autant sociaux-démocrates que chrétiens-démocrates ont, depuis 1990, perdus 40 % de leurs membres. Dans un contexte où, au sein de ces formations, les militants de moins de 60 ans ne représentent plus que la moitié des inscrits. C'est dire si, au fil de ces quatre mandats et face à ce défi, le pragmatisme « désidéologisé » de la chancelière n'a été d'aucune aide régénératrice. Une carence de même nature s'observant par ailleurs au sommet du parti partenaire de la coalition social-démocrate, surtout tentée de se radicaliser vers nulle part, en mal de chef identifiable. Ou de rallier les Verts pour les plus progressistes de cette gauche de gouvernement en panne d'idées neuves.

Ce sont là autant d'aggiornamentos qui, en Allemagne, font éclater les polarisations politiques gauche / droite du passé. En permettant aux écologistes de se poser en mouvement central déterminé. Une ambition qui explique le dessein d'Annalena Baerbock, femme d'avenir fougueuse, et de Robert Habeck, penseur charismatique auto-sacrifié sur l'autel de la cause féministe, d'exploiter cette mine centrale.

Déjà, Annalena Baerbock s'est, sur le terrain international, manifestée. Très symboliquement, avec sa présence, à deux pas de Laurent Fabius, à Paris, en décembre 2015, lors de la signature de l'accord COP21. Ce jour-là, émue aux larmes, cette mère d'une fillette de quelques mois endormie dans le landau qu'elle poussait devant elle, savourait ce qu'elle ressentait comme l'une des plus fortes joies de sa vie. Assimiler cette battante fêrue d'économie politique à une pure romantique serait néanmoins se leurrer. Puisque, bien que luthérienne baptisée, elle n'en est pas pour autant croyante et pratiquante. Tout en ne négligeant jamais le climat émanant des communautés rassemblées dans des temples qu'elle fréquente assidument. Sa trajectoire d'ancienne très bonne étudiante en économie de l'université de Hambourg, puis à la prestigieuse London School of Economics est bien plus significative en terme de modernité décomplexée. Et tout autant la promotion récente de son mari, le consultant Daniel Holefleisch, en tant que directeur de la Communication de la Bundespost.

Annalena Baerbock, vaillante en diable, sait néanmoins qu'elle devra laisser du temps au temps d'ici 2025, année du prochain renouvellement du Bundestag. Et elle ne sait pas si de la « formule jamaïcaine », arithmétiquement triangulaire, qui se dessine, naîtra une alliance gouvernementale opportuniste entre chrétiens-démocrates et Verts. Comme de juste consolidé par un parti libéral régénéré et aujourd'hui dotés de 10 % des suffrages. Avec pour effet, dans l'immédiat, et selon le très sérieux institut de sondage Allensbach, de mettre Armin Laschet, toujours ministre-président chrétien-démocrate de la Rhénanie et récemment élu chef du parti Chrétien-démocrate, en selle à la chancellerie de Berlin ●



À propos de nous



Xavier DESMAISON
CEO

x.desmaison@antidox.fr

Antidox est un cabinet de conseil en stratégie de communication et d'opinion à forte dominante digitale. Antidox positionne les dirigeants au cœur des débats d'idées et connecte les organisations à leur écosystème : des décideurs aux influenceurs, des consommateurs aux collaborateurs.



Alexandre MEDVEDOWSKY
Président du Directoire

alexandrem@eslnetwork.com

Le Groupe ESL & Network s'est imposé comme l'un des leaders français et européens de l'intelligence économique, de l'accompagnement stratégique et des affaires publiques. ESL & Network conseille aujourd'hui les plus grandes entreprises françaises et les accompagne dans leurs décisions stratégiques, en France comme à l'international. Le Groupe conseille également des États et gouvernements.